

**Agence Régionale de l'Hospitalisation
La Réunion Mayotte**

Ref : n°0200569

A R R E T E N° 62/2006/A.R.H./I.S.

Portant cessation de fonction de chef de service d'un praticien hospitalier

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n°96-1039 du 29 novembre 1996 relatif aux agences régionales de l'hospitalisation et notamment son article 1er ;

Vu la convention constitutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de la Réunion ;

Vu le décret du 22 janvier 2004 portant nomination du Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de la Réunion ;

Vu l'arrêté en date du 26 juin 2001 renouvelant M. le docteur Sellah (Abdelhamid), spécialiste des hôpitaux (chirurgie orthopédique et traumatologique), praticien hospitalier temps plein (chirurgie orthopédique et traumatologique) dans ses fonctions de chef de service dans le service chirurgie orthopédique et traumatologique du centre hospitalier de Saint-Denis (Félix-Guyon) (Réunion) ;

Considérant la lettre du 30 novembre 2005 de l'intéressé relative à sa démission en qualité de chef de service ;

A R R E T E

Article 1^{er} . - Il est mis fin aux fonctions de chef de service de M. le docteur Sellah (Abdelhamid), chirurgien des hôpitaux (chirurgie orthopédique et traumatologique), dans le service chirurgie orthopédique et traumatologique du centre hospitalier de Saint-Denis (Félix-Guyon) (Réunion) à compter du 15 janvier 2006.

Article 2 . - La Directrice Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales et le Directeur de l'établissement concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Saint Denis, le 2 mai 2006

Le Directeur de l'Agence Régionale
de l'Hospitalisation

Antoine PERRIN